

**WILSON
HERBICIDE POUR LES PELOUSES
SPOTWEED
PRÊT À EMPLOYER**

Détruit rapidement la plupart des mauvaises herbes dans les pelouses.

DOMESTIQUE
N° D'HOM. 18014 LOI P.A.

GARANTIE :
2,4-D amine 3 g/L
mécoprop (isomère-*d* amine) 3 g/L
(tous présents sous forme de sel d'amines)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

900 mL

Spectrum Brands IP Inc.
10 Craig S
Brantford, ON
N3R 7J1

MAUVAISES HERBES ENRAYÉES : Amarante, bardane, bourse-à-pasteur, céraiste, chénopode blanc, herbe à poux, lupuline, moutarde, pâquerette, pissenlit, plantain à feuilles étroites, plantain majeur, prunelle vulgaire, sabline (arénaire), trèfle, liseron des haies. Les mauvaises herbes suivantes, qui sont plus résistantes, peuvent exiger plusieurs traitements : chardon, lierre terrestre, liseron, marguerite blanche, mauve à feuilles rondes, orpin, potentille, pourpier, renoncule, renouée, vergerette, véronique.

MODE D'EMPLOI : Appliquer avec le pulvérisateur à détente ci-joint. Enfoncer le bouton au sommet et régler le gicleur pour obtenir la configuration de pulvérisation désirée. Appliquer sur 20 mètres carrés de pelouse ou effectuer des traitements localisés pour tuer des mauvaises herbes individuelles. Utiliser en mai, juin ou septembre, alors que les mauvaises herbes poussent activement. Ne pas l'employer quand le temps est excessivement chaud ou sec, ni lorsqu'on prévoit de la pluie. Avant de pouvoir employer cet herbicide sur une pelouse récemment ensemencée, il faut qu'elle ait été tondue trois fois. Après avoir utilisé ce produit, attendre au moins 24 heures avant d'arroser la pelouse. Sur l'agrostide, ne l'utiliser que pour des applications localisées.

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Porter une chemise à manches longues, des pantalons, des gants résistants aux produits chimiques (par exemple, en caoutchouc), des chaussettes et des chaussures.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR : Rincer les gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Enlever les vêtements et les laver séparément avant de les utiliser à nouveau; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau, et prendre une douche. Réutiliser les gants pour l'application de pesticides seulement.

INTERDIRE PROVISOIREMENT L'ACCÈS AUX SURFACES GAZONNÉES TRAITÉES : Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée. N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé.

FRÉQUENCE MAXIMALE D'APPLICATION : Deux applications par année et par site traité sont normalement suffisantes pour une bonne gestion des surfaces gazonnées. Cela ne comprend pas les applications localisées.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact du produit avec le peau, les yeux et les vêtements. Empêcher la pulvérisation de dériver sur des plantes ornementales, fruits ou légumes.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec les yeux**, les rincer à grande eau et recourir à des soins médicaux ou contacter un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. **En cas de contact avec la peau**, se laver au savon et à l'eau. **En cas d'ingestion**, recourir à des soins médicaux ou contacter un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. L'envelopper dans du papier journal et le jeter avec les ordures ménagères.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))